



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,  
DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
ET DU DIALOGUE SOCIAL

# PROMOTION DE L'APPRENTISSAGE

**DIRECCTE** Provence Alpes Cote d'Azur

**Unité Territoriale des Hautes-Alpes**



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,  
DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
ET DU DIALOGUE SOCIAL

# Situation de l'apprentissage – Plan de relance Apprentissage

**DIRECCTE** Provence Alpes Cote d'Azur  
**Unité Territoriale des Hautes-Alpes**



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,  
DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
ET DU DIALOGUE SOCIAL

# Situation apprentissage

Alors que le nombre de contrats d'apprentissage a connu une forte baisse en PACA (- 4,5 %) et en France (- 2,9%) en 2014, le département des Hautes Alpes enregistre une progression de 3,2%.

	Nombre d'entrées				Taux d'évolution annuel (%)	
	décembre 2014	Cumul janvier - décembre 2014	décembre 2013	Cumul janvier - décembre 2013	du mois	du cumul
<b>05</b>	52	459	29	445	79,3	3,2
<b>PACA</b>	1 742	19 671	2 320	20 593	-24,9	-4,5
<b>France mét.</b>	25 102	261 975	25 253	269 924	-0,6	-2,9

DIRECCTE Provence Alpes Cote d'Azur

Unité Territoriale des Hautes-Alpes



# Plan de relance apprentissage 2014 - 2017

Favoriser le recrutement d'apprentis: former 500 000 apprentis d'ici à 2017.

Mieux accompagner les apprentis (statut de l'apprenti) et les entreprises

Valoriser le maître d'apprentissage

Poursuivre la mobilisation des régions



Mise en place progressive d'un portail internet permettant la dématérialisation des procédures d'embauche et la mise à disposition d'outils (mise en place d'une bourse d'emploi ; simulateur de coût, etc.)

Campagne de promotion de l'apprentissage à la rentrée 2015, via l'engagement collectif de l'Etat, de la Région et des partenaires sociaux



- **Des aides financières incitatives et plus lisibles**



# Exonérations de charges sociales

Apprenti: prise en charge par l'Etat des cotisations salariales

Entreprises de moins de 11 salariés: prise en charge totale par l'Etat des cotisations assurances sociales, allocations familiales et assurance chômage. (hors AT).

Entreprises autres: prise en charge totale par l'Etat des cotisations d'assurances sociales, assurance chômage et allocations familiales (hors AT). Cotisations restant dues calculées sur une base forfaitaire.



# Primes à l'apprentissage

## A compter du 1er juillet 2014:

Entreprises de moins de 11 salariés: prime de 1000 € par année de formation versée par le Conseil Régional

Aide au recrutement versée aux entreprises de moins de 250 salariés: prime de 1000 € au minimum versée par le Conseil régional – Conditions: Absence d'apprenti au 1er janvier de l'année précédente ou recrutement d'un apprenti supplémentaire – Accord de branche au 1er juillet 2015





# Mesures Aide TPE Jeunes Apprentis

**A compter du 1er juillet 2015:**

Entreprises concernées: moins de 11 salariés qui recrutent des apprentis mineurs

Aide forfaitaire de 368 € par mois (rémunération chargée d'un apprenti en 1ère année) versée tous les trimestres la première année du contrat – Sur 1 an: 4 400 € - Prise en charge intégralement par l'Etat - Cumul avec les autres aides



## Autres aides

Crédits d'impôt apprentissage: entreprises imposées d'après leur bénéfice réel ou exonérées en application de dispositions particulières (entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, entreprises implantées en ZFU ou en Corse) pour la première année du cycle de formation d'un apprenti

Aides à l'embauche d'apprentis handicapés